
**COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 20 JANVIER 2016
AU DIAMANT, PARIS-LA DEFENSE**

Liste des participants : voir Annexe

Rappel du projet d'ordre du Jour :

1. Approbation de l'ordre du jour du Conseil d'Administration
2. Approbation du compte-rendu du CA du 22 septembre 2015
3. Bilan des Rencontres COMIFER - GEMAS 2015
4. Poste de délégué(e) général(e)
5. Nouvelle édition du guide de la fertilisation raisonnée
6. Mission d'appui à la Directive Nitrates
7. Comptes provisoires 2015 (à approuver par l'Assemblée Générale du 7 avril 2016)
8. Budget provisoire 2016
9. Préparation de l'Assemblée Générale :
 - Projets des groupes
 - Renouvellement du Conseil d'Administration
 - Propositions de dotation et adhésion 2017
 - Intervenants à inviter
10. Communication : site web, brochures COMIFER, ...
11. Points divers

La séance est ouverte à 9h37. A noter, en préambule, l'absence d'une déléguée générale en ce mois de janvier 2016. E. Boukraa a néanmoins apporté son appui logistique à l'organisation de cette réunion.

1. Approbation de l'ordre du jour de la réunion du Conseil d'Administration

La proposition d'ordre du jour est approuvée.

Les points divers suivants sont proposés :

- La COP 21 et l'initiative « 4 pour 1000 » : positionnement du COMIFER
- Mission de parangonnage sur la réglementation européenne
- Plateforme phosphore
- Proposition de dates pour les réunions du Conseil d'administration après le 7 avril 2016.

2. Approbation du compte-rendu du CA du 22 septembre 2015

Le compte-rendu est approuvé sans réserve.

3. Bilan des Rencontres COMIFER - GEMAS 2015

Un bilan a été réalisé par Sophie Droisier, sur la base de ses activités d'une part et du questionnaire de satisfaction d'autre part.

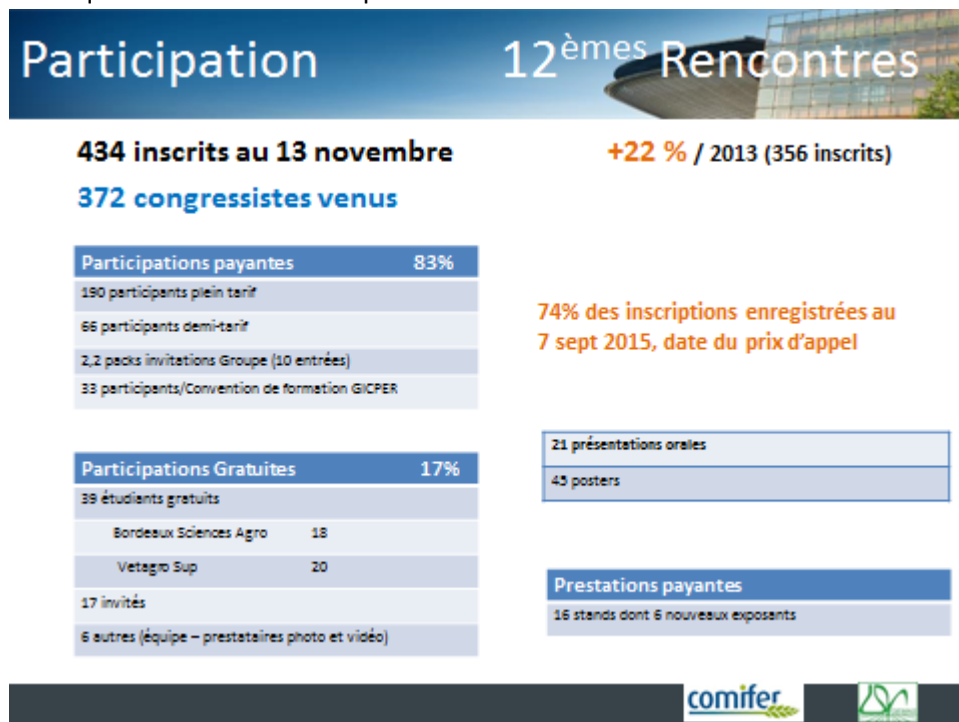
Participation :

On a eu davantage d'inscriptions qu'en 2013, avec 434 inscrits contre 356 (soit une augmentation de +22 %), et **372 congressistes** effectivement présents.

Tous les inscrits ne sont pas venus du fait des attentats du 13 novembre. Les absents étaient essentiellement des étudiants, des écoles d'Angers et de Valence.

Les **packs de 10 entrées** constituaient une nouveauté mais seulement 2,2 ont été vendus, essentiellement pour des invitations de techniciens d'OS. Il s'agissait d'une bonne idée, qui sera à renouveler les prochaines fois car cela peut apporter un public qu'on voit peu habituellement.

Le taux de participation au titre de la formation a été décevant (33 participants), moindre qu'en 2013. On n'a pas d'explication, ce n'est en tout cas pas dû à un manque de promotion, qui a été identique à celle des éditions précédentes.



Origine géographique des congressistes :

L'origine géographique des participants n'évolue pas beaucoup, quel que soit le lieu choisi pour le congrès. On pourrait ajouter sur la carte les étudiants inscrits qui ne sont pas venus, ce qui augmenterait les volumes d'Angers et de Valence. (Modifier la position de Bordeaux sur la carte présentée)

Le COMIFER doit concrétiser sa volonté d'augmenter le taux de participation des étrangers (5 %). Quelle stratégie doit-il adopter pour augmenter la participation des étrangers ? Pour inviter des collègues du Nord de l'Europe, il faut prévoir une traduction simultanée en anglais. Mais l'objectif prioritaire reste de toucher essentiellement les francophones.

➔ **La prochaine fois, traduire le programme (titres des exposés et des posters) en anglais sur le site.**

Profil des congressistes :

Plus des ¾ des participants se répartissent à parts similaires entre les 3 collèges du COMIFER. A noter cependant que les étudiants sont dans le 1^{er} collège, de fait légèrement surestimé. Les autres participants sont membres du GEMAS, de la presse ou agriculteurs.

Recettes des sponsors :

5 sponsors (InVivo, ISAGRI, UNIFA, SOVEEA, YARA) ont apporté 11 500 €. Ces recettes sont moins élevées que précédemment. Il ne semble pas que la localisation du congrès à Lyon soit un facteur défavorable, ce serait plutôt lié au contexte conjoncturel économique. Malgré tous les efforts de S. Droisier, aucun distributeur local n'a accepté de se porter sponsor de l'événement.

Budget :

Le budget des Rencontres 2015 est équilibré, dégageant un excédent prévisionnel de l'ordre de 14 k€, montant qui reste cependant à modérer avec le temps réellement investi par « la » déléguée générale (i.e. deux personnes en 2015 exceptionnellement, E. Boukraa et S. Droisier, cette dernière y ayant passé plus de temps que prévu). D'autre part, les recettes incluent les cotisations des membres perçues au moment de l'inscription (env. 11,7 k€). Ainsi, l'excédent réel est plutôt à considérer comme nul.

➔ **On a fait une réévaluation du temps consacré par la déléguée, comme prévu, avec un montant de 9978 euros. Toutefois, le temps total consacré est sous-estimé. Il faudra revoir et stabiliser désormais la façon d'évaluer la part de charge consacrée à l'organisation.**

Budget Lyon 2015 au 11 déc 2015

Budget 2015 Base 372 participants	Dépenses		Recettes
Location espaces	36 829 €	Inscriptions plein tarif	80 800 €
Repas - Petits café	25 254 €	Inscriptions demi tarif	22 270 €
Hébergement	1 138 €	Cotisations	22 825 €
Soirée de Gala (circuit-repas-bus)	25 083 €	Part 10 années	8 325 €
Invitations	0 €	Président COMIFER	22 222 €
Divers	16 810 €	Partenariats	22 800 €
Déléguée Générale (Convention)	9 978 €	Stands	29 800 €
Promotion - ATC	5 750 €	Divers (repas/repas)	853 €
Stands et Cloisons Posters	5 571 €		
TOTAL	119 993 €	TOTAL	134 005 €
Partenariat Presse	29 148 €	Partenariat Presse	29 245 €
TOTAL	139 139 €	TOTAL REAL LYON	163 251 €
		Recettes - Dépenses	24 012 €

Questionnaire de satisfaction :

Ce questionnaire se présentait précédemment sous forme papier dans la mallette, et se présentait en 2015 pour la première fois sous forme de questionnaire en ligne. Le taux de réponse de 43 % est très satisfaisant (161 réponses reçues). Les résultats détaillés ne doivent pas être mis en ligne sur le site, en revanche on pourra largement communiquer sur quelques indicateurs comme le **taux global de satisfaction, qui s'élève à 99 %**.

Les sessions plénières sur 2 jours complets ont été appréciées.

➔ **Pour le comité d'organisation des Rencontres de 2017, on fera un appel à volontaires via la Lettre du COMIFER, pour chercher à aller au-delà des anciens participants et des administrateurs. La première tâche consistera à choisir et réserver le lieu, environ avec un an et demi d'avance.**

4. Poste de délégué(e) général(e)

La convention COMIFER-UNIFA de mise à disposition d'une déléguée générale a pris fin en décembre 2015 et n'est pas prolongée en janvier 2016.

Le COMIFER recherche une personne qui ait un autre travail salarié à mi-temps ou qui puisse justifier d'une autre activité économique (autoentrepreneur...). Plusieurs candidatures ont été reçues, dont des masculines. Toutes ne précisent pas la recherche d'un travail à mi-temps.

Ce vendredi 22 janvier, un petit comité de recrutement composé de C. Le Souder, M. Lambert et M. Heurtaux recevra en entretien 5 candidates, dont Sophie David-Droisier.

Cette dernière présente l'avantage de pouvoir être rapidement opérationnelle, et d'avoir fait pleinement ses preuves en matière d'organisation événementielle et de prospection de fonds.

L'enveloppe réservée l'an dernier pour ce poste s'élève à environ 27 k€/an, sachant que jusqu'à maintenant on l'évaluait à un tiers-temps. Nous savons aujourd'hui que ce temps partiel était sous-évalué et qu'il nous faut un salarié à mi-temps. Le CA estime qu'un coût total (salaire et location de bureau) entre 35 et 40 k€/an pourrait se justifier compte tenu de l'importance du travail à accomplir.

Il serait nécessaire de pouvoir trouver une flexibilité entre années paires (sans Rencontres) et impaires (avec Rencontres). L'année des Rencontres, un mi-temps ne suffit pas tout à fait. Il est légal et possible, sous réserve d'une rédaction rigoureuse du contrat de travail, de prévoir dans le contrat 2 j/semaine les années paires et 3j/semaine les années impaires (à négocier avec les candidates). En cas de surplus de travail les années impaires, au lieu de faire appel à une prestation externe qui serait coûteuse, nous pourrions envisager de solliciter L. Leconte sur les aspects plus techniques (à discuter avec elle) pour ne pas augmenter davantage nos dépenses.

5. Nouvelle édition du guide de la fertilisation raisonnée

La sortie de l'ouvrage en 2015 à l'occasion des Rencontres n'a pas été possible. On accuse un an de retard sur le calendrier prévisionnel initial.

On ne dispose pas d'un groupe d'auteurs retraités disponibles pour la rédaction. Les auteurs sont plus de 40, ils sont pratiquement tous en activité et ont donc des difficultés à dégager du temps de rédaction.

Bruno Colomb coordonne les travaux sous statut d'autoentrepreneur.

Avancement de la rédaction : peu de chapitres sont achevés à ce jour.

Le comité éditorial projette de remettre le manuscrit pour **fin mai 2016 au plus tard**. Il a décidé que si certains chapitres ne sont pas prêts à cette date, on reprendra les contenus de l'édition de 2005 sur les thématiques concernées.

Le contrat d'édition est en cours de négociation avec la France Agricole. P Denoroy a appelé ML Dechâtre hier soir pour se mettre d'accord sur certaines questions et difficultés laissées en suspens. Il s'agit en particulier de la possibilité de mettre en ligne certaines parties, et de permettre aux auteurs d'utiliser leur chapitre, par exemple pour des formations.

Il est prévu que chaque encadré de « highlight » de début de chapitre pourra être réutilisé. De même, on pourra mettre en ligne quelques parties, mais pas toute l'iconographie. Après la remise du manuscrit, on pourra signer un avenant au contrat pour préciser combien et/ou lesquelles. Se concentrer sur ce qui est propre au COMIFER et à ses méthodes.

➔ **La France Agricole va envoyer sous peu à P. Denoroy un nouveau projet de convention qui tiendra compte de ces derniers arrangements, à soumettre à la signature de C Le Souder.**

Il faudra assurer le suivi éditorial après la remise du manuscrit, B Colomb ne souhaitant pas assurer de secrétariat éditorial. Il assurera les échanges sur le fond (scientifique), s'il y a des points à trancher. La FA assurera tout ce qui concerne la forme.

La prochaine réunion du comité éditorial est programmée le 12 février. Tous les projets de chapitres devraient avoir été remis à cette date.

Il reste à établir un contrat entre le COMIFER et Bruno Colomb.

Se posera ensuite la question de l'actualisation permanente de l'ouvrage.

NB : C'est la FA qui fixera le prix de vente de l'ouvrage.

6. Mission d'appui à la Directive Nitrates (et convention avec le MAAF)

La convention MAAF-COMIFER porte notamment sur l'appui à la construction d'une méthode d'évaluation de la conformité des outils de calcul de la dose prévisionnelle d'azote aux arrêtés.

Il était prévu d'aller vers une liste positive d'outils jugés conformes dans les arrêtés régionaux, pour septembre 2017. Cet objectif d'ordre réglementaire a été suspendu. Le besoin d'analyse technique des outils, réalisé par L. Leconte avec les éditeurs de logiciels, est néanmoins maintenu, et la convention n'est nullement remise en cause.

Les ministères se posent la question de l'organisation formelle des travaux en vue d'une **sécurisation juridique du dispositif**. Chacune des parties prenantes, notamment les éditeurs d'outils, doit bien préciser **ses besoins** par écrit auprès des ministères.

Le COMIFER n'est pas seulement intéressé par la sanction réglementaire, il peut et doit aussi jouer un rôle d'appui aux éditeurs pour améliorer les outils et le conseil.

La procédure d'auto-évaluation des outils par leurs éditeurs en vue de leur amélioration reste une nécessité.

Dans le travail de L. Leconte, il est prévu de valoriser scientifiquement et de publier la démarche d'évaluation, mais pas les résultats individuels des outils.

Il est prévu de faire des retours à chaque éditeur fin avril 2016 sur les calculs sur tous les cas-types.

➔ **Une communication officielle des ministères est attendue sur la suspension de la procédure réglementaire. Il faudra réagir par écrit (à la DGPE) en précisant nos besoins.**

Le groupe national d'appui aux GREN devra réfléchir collectivement à ces besoins, même si chaque membre écrira ensuite ses propres besoins.

Par ailleurs, le groupe national d'appui accompagne l'étude portant sur le recensement et l'analyse des outils de raisonnement dynamique et de pilotage de la fertilisation azotée menée par SCE avec l'appui d'experts de l'INRA, dont les résultats devront être remis mi-avril 2016.

A noter que la question de la validité juridique de la conformité réglementaire des outils se pose ici aussi.

De façon plus large, point sur la convention MAAF-COMIFER :

La convention initiale 2014-2015 est arrivée à échéance en octobre 2015 et a fait l'objet d'un avenant de prolongation d'un an jusqu'à octobre 2016, avec une enveloppe portée à 160 k€ sur 2 ans.

➔ **Il faut veiller à renouveler la convention en juin prochain sans attendre octobre.**

Dans cette nouvelle convention 2016-2017, il faudra proposer de nouvelles missions, sur des thèmes qui correspondent aux attentes communes des ministères et du COMIFER. Ces missions viendront compléter la mission d'appui à la Directive Nitrates qui ne sera probablement pas terminée.

On peut proposer par exemple :

- un tour d'horizon des pays voisins en matière de **conseil de fertilisation** (qui et comment ? - pas seulement pour N mais aussi pour les autres éléments) et des **pratiques de fertilisation** qui s'ensuivent. Le RMT F&E partage ces objectifs et envisage de monter un groupe de travail. Il conviendra d'y travailler ensemble.

A noter que le rapport de la mission CGAAER-CGDD sur la comparaison des approches de mise en œuvre de la Directive Nitrate dans 6 pays européens est téléchargeable sur le site du MAAF.

- Tout ce qui touche au **sol** intéresse le MAAF, en lien notamment avec l'**initiative « 4 pour 1000 »** mais pas uniquement. Tout ce qui touche de près ou de loin à la **matière organique** est très

porteur. Au niveau européen aussi, tout ce qui touche à **l'économie circulaire** et au recyclage des matières dans le cadre d'une économie circulaire est très porteur.

Sur les produits résiduels organiques, il y a eu beaucoup de travaux mais il reste des besoins en matière de **typologie agronomique des PRO** en fonction de leur composition en matières entrantes et des processus de traitement (cf. recherche de financements pour le projet PROTypo).

Sur l'initiative 4/1000,

- travailler sur les limites : stocker du C où et dans quelles conditions ? Comment fait-on pour que ce soit positif de manière globale ? Quels sont les volumes de MO disponibles ? Quelles sont les difficultés liées au transport, aux flux de matières ?
 - aller au-delà d'un certain stock de MO, comment renforcer ce service de stockage de C en lien avec la fertilité ? La question se pose actuellement de passer d'une approche par menace à une **approche par service écosystémique**, de façon plus positive et de façon plus intégrée.
 - raisonner en cycles couplés, car ajouter du C c'est ajouter du N (notamment)
 - replacer le débat dans l'économie circulaire. Ex. Valorisation des déchets ménagers ? Sous quelles conditions ?
 - déterminer des échelles pertinentes d'intervention en fonction des coûts associés, des dimensions économiques pertinentes en termes d'organisation territoriale (tout ce qui est flux, échanges de MO : à quelle distance et sous quelles conditions, notamment d'investissement, est-ce rentable ?)
 - Ces questions se posent en France, au niveau européen et au niveau global.
- Pourquoi ne pas travailler aussi sur le **statut acido-basique des sols**.
 - A noter que ça fait longtemps que le COMIFER travaille beaucoup sur l'azote et qu'il serait opportun de **diversifier les thématiques** abordées.
 - Le COMIFER peut conduire des **travaux de synthèse**, on manque d'ensemblers sur les grands nombres de travaux scientifiques, comme les ESCo.
 - Le MAAF signale que la France est très peu voire pas représentée au sein de la **plateforme européenne sur le Phosphore** et qu'il soutiendrait une représentation du COMIFER.
 - Prochainement sortira le **règlement européen sur les fertilisants** → S Marthon-Gasquet en transmettra le projet au CA du COMIFER dès sa sortie.
 - Il faudrait **monétariser les impacts**. On manque **d'approches économiques**. Quelles chaînes de valeur étudier ? Impact sur les exploitations ? Sur les filières ? Sur quelles zones géographiques ?...
 - Il manque une connaissance précise des **pratiques de fertilisation en France** ; les enquêtes du SSP sur les pratiques culturales (tous les 4 ans) sont-elles complètes et suffisamment valorisées ? Le MAAF n'en fait qu'une exploitation minimale. **Le COMIFER pourrait en faire une exploitation approfondie pour la partie fertilisation**. C'est possible, et la DGPE peut servir de facilitateur avec le SSP. On pourrait faire évoluer les questions qui sont posées dans les enquêtes à venir.

→ **Avoir 2 ou 3 propositions de pistes concrètes pour le 7 avril ; chacun peut s'exprimer par mail et le bureau et les animateurs de groupe peuvent se réunir au printemps. C. Le Souder fera un doodle.**

7. Comptes provisoires 2015 (à approuver par l'Assemblée Générale du 7 avril 2016)

Les comptes présentés sont les comptes provisoires établis avec le cabinet comptable de CHIMIE PROMOTION.

Alors que l'exercice 2014 dégagait un résultat positif, l'exercice 2015 présente un déficit de 13 k€. Celui-ci est dû essentiellement (i) à la dépense exceptionnelle de 26 k€ liée à la refonte du site Internet et (ii) au salaire chargé d'une année complète de L. Leconte (55 k€).

La convention UNIFA est restée de 27 k€/an mais n'apparaît qu'à hauteur de 5,8 k€ car le reste est imputé sur les Rencontres (prise en charge de S. Droisier spécifiquement pour cette tâche).

Dans les recettes, une partie des cotisations sont intégrées dans les Rencontres 2015.

Les « Produits journée d'hommage » (à JC Fardeau) correspondent à la contribution de l'AFES à cet événement.

Pour faire des économies de prestations comptables, on pourrait envisager d'internaliser de nouveau la facturation de routine (hors Rencontres). A discuter avec le/la nouvelle déléguée.

8. Budget provisoire 2016

Les charges supplémentaires correspondent au salaire chargé d'un poste à mi-temps et à la location d'un bureau.

Faute de ressources complémentaires, on prévoit à ce stade un exercice déficitaire.

Il faudrait prévoir l'organisation d'une journée thématique les années paires en automne, en fonction des activités des groupes.

➔ **Prévoir d'être très proactif dans la recherche de recettes, sans oublier les relances de cotisations et de dotations.**

9. Préparation de l'Assemblée Générale du 7 avril 2016

- Projets des groupes

Les animateurs devront exprimer leurs besoins en financement s'ils ont un projet en 2016. Un mail leur sera envoyé en ce sens.

- Renouvellement du Conseil d'Administration

Chaque président de collège doit voir avec les administrateurs ceux qui souhaitent se (re)présenter.

- Propositions de dotation et adhésion 2017

Rappel pour 2016 :

Dotation : 9200 €/collège

Membre associé : 500 €

Adhésion 1 an : 60 €

Adhésion 2 ans : 110 €

Propositions à faire à l'AG pour 2017 :

Dotation par collège : + 2% => 9400 €/collège

Membre associé : 500 €

Adhésion 1 an : 65 €

Adhésion 2 ans : 115 €

+Autres sources de financement à prospecter

- Intervenant à inviter (intervention d'1/2h)

Idées/propositions :

- **Claire Chenu sur la MO des sols (dans le prolongement de l'initiative 4/1000)**
- Chris Thornton animateur de la plateforme P ?
- Anne Schneider sur les légumineuses, à la faveur de l'Année Internationale des Légumineuses ?

- Le remplaçant d'Aurélien Million du MAAF (bureau Biomasse et Energie) sur la biomasse énergie (« Impacts du développement des cultures énergétiques sur le raisonnement de la fertilisation ») ?

10. Communication : site web, brochures COMIFER, ...

Sur notre site internet, on constate une augmentation du nombre de connexions et d'utilisateurs en 2015, même au premier trimestre avant la mise en ligne du nouveau site. Comme pour les années précédentes, c'est au premier trimestre que le nombre de connexions est le plus important. L'explication peut être liée à la consultation de la rubrique bilan azote à la période de réalisation des plans prévisionnels de fumure.

La Lettre de l'Association peine à retrouver une fréquence suffisante.

➔ **Objectif : maintenir le rythme de 4 Lettres/an.**

11. Points divers

- COP 21 et initiative « 4 pour 1000 » : positionnement du COMIFER

P. Denoroy a transmis au Bureau un mail de l'AFES le 12/11/2015 qui invite le COMIFER à s'associer à l'initiative « 4 pour 1000 » à l'occasion de la COP 21.

Il peut être considéré comme dommage de ne pas apparaître comme partie prenante, mais cet accord n'est peut-être pas figé. Il convient maintenant de suivre l'actualité pour savoir de quelle façon il va se concrétiser, et de veiller à ne pas être exclu des éventuelles initiatives qui pourraient nous intéresser, notamment au niveau du Groupe PRO – à moins qu'il ne soit pertinent de monter un nouveau groupe CARBONE ?

- Plateforme phosphore

Il faut que le COMIFER soit présent au niveau de cette plateforme, par exemple par son groupe PKMg. Le COMIFER pourrait se faire connaître *via* la « SCOPE Newsletter ». Nous pourrions également participer aux initiatives, mais il faut se mettre d'accord préalablement sur les projets qui nous intéressent et le discours qu'on souhaite porter.

- Mission de parangonnage sur la réglementation européenne

On a les moyens de faire des choses notamment *via* le 3^{ème} collège, dont les membres ont des collègues en Europe.

Il faut apporter quelque chose pour recevoir quelque chose en retour, par exemple sur les méthodes de calcul du bilan.

➔ **Préparer une plaquette synthétique en anglais sur les méthodes de référence.**

Il y a aussi des contacts institutionnels au niveau du MAAF, du fait de la mission CGAAER qui a été conduite. Les partenaires des Etats-Membres qui y ont participé auront des stands au SIA, le COMIFER pourra les y rencontrer.

➔ **Le MAAF va les prévenir et leur demander de nous envoyer les contacts des personnes qui seront présents.**

- Dates des réunions du CA après le 7 avril 2016

- Vendredi **10 juin** 2016 matin

- Mardi **20 septembre** 2016 matin

- Mercredi **25 janvier** 2017 matin (24 janvier : comité d'organisation des Rencontres 2017)

La séance est levée à 12h55.